

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **14 août 2023** à 19h30.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Bianka Côté
Siège #2 - Michel Rancourt
Siège #3 - Louiselle Gazaille Rouillard
Siège #4 - René Turcotte
Siège #5 - Francine Ross
Siège #6 - Linda Therrien

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Bergeron. Sylvia Roy, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 3 juillet 2023
- 4 - RAPPORT DES ÉLUS
- 5 - BONS COUPS
- 6 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT
- 7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 7.2 - Acceptation des dépenses
 - 7.3 - Soumission pour une thermopompe pour le local du restaurant
 - 7.4 - Colloque de zone 2023 - ADMQ
 - 7.5 - Bâtiment de services pour jeux d'eau
- 8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
- 10 - LOISIRS-TOURISME
- 11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
- 12 - LÉGISLATION
- 13 - VARIA
 - 13.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil
- 14 - CORRESPONDANCE
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 3 juillet 2023

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Michel Rancourt et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de sa dernière rencontre à la MRC du Granit ainsi que les élus ayant des faits à partager.

5 - BONS COUPS

Journée Pow-Wow 12 août - Festivité du 75e anniversaire de Milan
L'histoire de Milan par Francine Ross

6 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis : pour la période du mois de juillet 2023.

Permis d'addition d'un bâtiment : 3
Certificat d'autorisation - Autre : 1
Certificat d'autorisation de démolition : 1
Permis de lotissement : 1
Permis de captage des eaux souterraines : 1
Permis de rénovation : 4

7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

7.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no. 3958 au chèque no. 3997 pour un montant total de 126 487,60 \$
Salaires: chèque no. 3548 au chèque no. 3573 pour un montant total de 16 309,96 \$
Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 2 219,64 \$
Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 5 546,11 \$

ADOPTÉE

**2023-08
6391 7.3 - Soumission pour une thermopompe pour le local du restaurant**

CONSIDÉRANT QUE l'air conditionné existant n'est plus fonctionnel et qu'il n'est pas possible de faire réparer ce modèle;

CONSIDÉRANT QUE ce bâtiment appartient à la Municipalité et qu'il doit y avoir une climatisation;

CONSIDÉRANT QUE la dépense sera financée par le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

CONSIDÉRANT DONT QUE la Municipalité de Milan a reçu 3 prix;

1- Air Confort au montant de 6 990\$ plus taxes pour 2 thermopompes Moovair 18 000 BTU, garantie 10 ans;

2- Oraclim Sylvain Dulac au montant de 5 400\$ plus taxes pour 2 thermopompes AST 18 000 BTU, garantie 8 ans;

3- Réfrigération J.F. Demers au montant de 7 600\$ plus taxes pour 2 thermopompes 18 000 BTU, garantie 10 ans.

IL EST PROPOSÉ par Michel Rancourt et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Oraclim au montant de 5 400\$.

ADOPTÉE

**2023-08
6392 7.4 - Colloque de zone 2023 - ADMQ**

IL EST PROPOSÉ par Linda Therrien et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à participer au colloque annuel de zone le 14 septembre 2023.

L'événement se déroulera au Centre Le Camillois de Saint-Camille, voir la programmation ci-jointe et le coût pour les membres de l'ADMQ est de 100\$ + taxes.

ADOPTÉE

**2023-08
6393 7.5 - Bâtiment de services pour jeux d'eau**

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter les prix suivants concernant la construction du bâtiment de services pour les jeux d'eau qui sera financé par le programme de la TECQ.

1- Maison Usinex au montant de 37 879,00\$ plus taxes;

2- Construction Tom Poirier Inc. au montant de 16 794,29\$ plus taxes;

3- Plomberie P. Bertrand Inc. au montant de 13 565,86\$ plus taxes et le raccordement à l'intérieur du bâtiment communautaire sera chargé en surplus;

ADOPTÉE

8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

8.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie

L'inspecteur en voirie dépose son rapport pour la période du mois de juillet 2023.

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

10 - LOISIRS-TOURISME

11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

12 - LÉGISLATION

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

13.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le mardi 5 septembre à 19h30.

14 - CORRESPONDANCE

- Rapport trimestriel CITAM du 1er avril au 30 juin 2023
- Centre des femmes de la MRC du Granit - Résultats du sondage

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil que cette séance ordinaire soit levée à 20h.

ADOPTÉE

Jacques Bergeron, maire

Sylvia Roy, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Milan, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Sylvia Roy, directrice générale, greffière-trésorière

Je, Jacques Bergeron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142(2) du Code municipal*.

Jacques Bergeron, maire